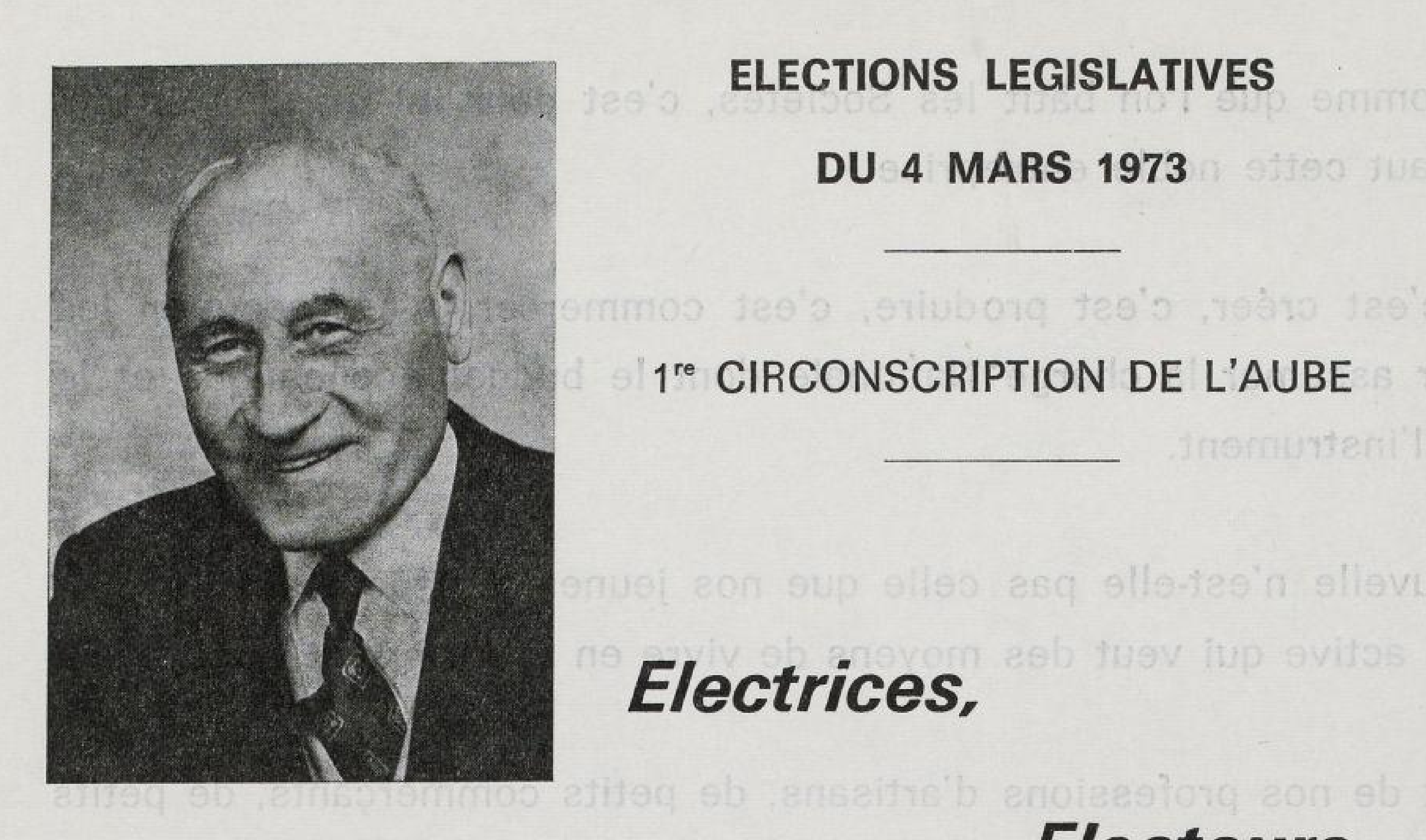
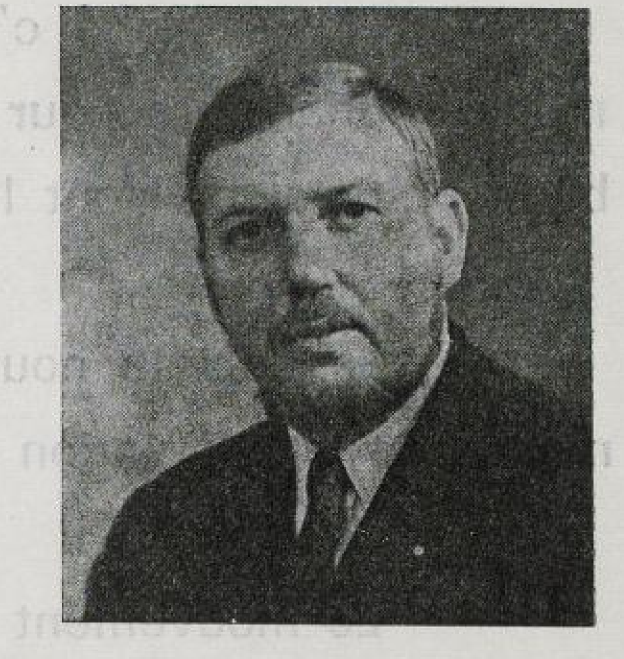


ELECTIONS LEGISLATIVES

DU 4 MARS 1973

1re CIRCONSCRIPTION DE L'AUBE



Louis BRIOT

Jean-Pierre DAVOT

Electrices,

Electeurs,

Depuis quelques dix ans notre vieille civilisation agricole devient industrielle. C'est une mutation considérable qui bouleverse notre mode de vie et provoque des changements profonds.

Cette civilisation nouvelle doit avoir des Institutions qui lui soient adaptées, ainsi qu'une constitution qui réponde à notre époque.

L'individualisme des Français, même s'ils l'ignorent eux-mêmes, appelle la liberté, la propriété, et le droit de faire ce qu'ils veulent, ils sont par nature allergiques à toute contrainte, c'est pourquoi ils veulent un régime libéral.

Ils ne seraient plus des Français s'ils accueillaient la contrainte comme loi.

Notre pays connaît une continuité qui lui a permis de se relever après tant de guerres. Il atteint aujourd'hui un niveau d'activité économique qui nous place au premier plan des Etats Européens, cela lui donne une nouvelle dimension sociale ainsi que les moyens financiers pour assumer les charges qui en résultent.

Cette réussite s'appuie sur une entente sincère entre le Président de la République et la Majorité Parlementaire.

L'œuvre accomplie est considérable, car cette législature a dû faire face à l'accueil des nouvelles générations, leur construire des écoles, bâtir des maisons et créer des emplois, faire des autoroutes, etc...

Il faut continuer car il en reste à entreprendre, nous en avons conscience car toujours et encore il en reste à faire.

C'est pour l'homme que l'on bâtit les Sociétés, c'est pour lui qu'elles se développent et rien ne vaut cette noble entreprise.

Notre tâche c'est créer, c'est produire, c'est commercer, c'est acquérir les moyens financiers pour assumer la charge Nationale dont le budget économique et le budget social en sont l'instrument.

La société nouvelle n'est-elle pas celle que nos jeunes attendent ainsi que la masse de la population active qui veut des moyens de vivre en rapport avec son travail.

Le mouvement de nos professions d'artisans, de petits commerçants, de petits industriels, d'agriculteurs, des professions libérales doit s'adapter, il faut l'aider ainsi que tous ceux que l'âge et l'adversité atteint.

Puisse aujourd'hui la France, dans un monde qui connaît tant de heurts et de malheurs, donner comme toujours l'exemple au monde de la liberté des hommes et la défense de la paix.

Faites confiance à BRIOT

qui vous a toujours défendu

VOUS VOTEREZ

pour L'UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

Louis BRIOT

DEPUTE SORTANT — EXPLOITANT AGRICOLE

Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre — Mérite Agricole

SUPPLEANT EVENTUEL :

Jean-Pierre DAVOT

Commerçant - Maire de Bar-s/Aube

Conseiller Général

Chevalier dans l'Ordre
des Palmes Académiques

VU LES CANDIDATS.

GRANDE IMP. DE TROYES